ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L' INTERIEUR

PROVINCE DE TIZNIT

CERCLE de TIZNIT

CAIDAT ARBAA RESMOUKA

COMMUNE ARBAA RESMOUKA

جماعة اربعاء رسموكة
Commune
Arbaa Rasmouka
ⵜⴰⵊⵎⴰⵄⵜ ⵏ ⵍⵃⵔⴰⵡⵜ ⵏ ⵙⵎⵓⴽⴰ

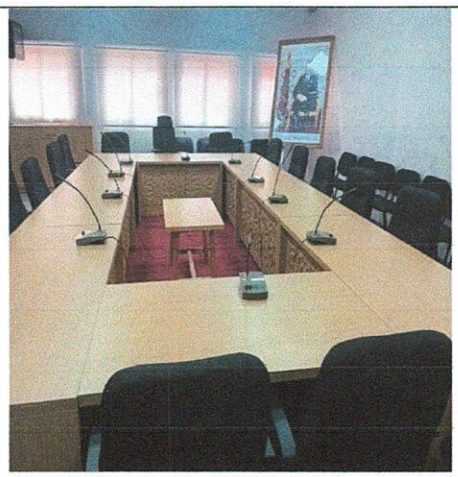
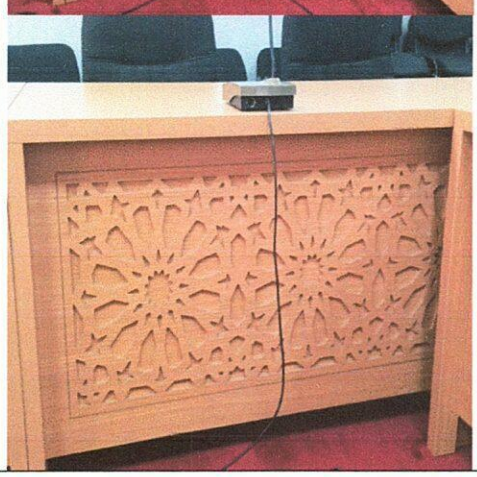
Avis d'achat sur bons de commande n°18/2026

Le président de la Commune Territoriale Arbaa Resmouka procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de mobilier de bureau pour la salle de réunion de la commune Arbaa Resmouka.

Consistance de la prestation:

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quantité	TVA	Garanties
1	Table de Réunion Modulable fond décoratif en Bois MDF épaisseur plateau 50 mm avec finition mélaminée haute qualité.	Table de Réunion Modulable fond décoratif en Bois MDF épaisseur plateau 50 mm avec finition mélaminée Dimension : - hauteur 75 cm. - Langueur 160 cm - Largeur : 80 cm Architecture artisanale intégré un voile de fond décoratif avec découpe laser, apportant une touche esthétique et sophistiquée. Passe câble en aluminium. Piétement : • Matériaux bois MDF robuste épaisseur 50 mm • Voile de fond avec motif décoratif ajouré, réalisé par découpage laser pour un rendu précis et moderne. • Structure renforcée, assurant une excellente stabilité et une résistance accrue. **Qualité des surfaces** : résistance aux rayures et aux feutres. **Entretien** : facilité de nettoyage du plateau, résistance aux chocs et aux traces. Il faut que les 2 tables soient parfaitement **conformes et identiques à celles déjà présentes** dans la salle de réunion comme le montre les images suivantes :	Un	2	20%	**-Échantillon à fournir pour examen avant la livraison du bon de commande pour approbation**

Article 3 : **Lieu d'exécution** : Commune Territoriale Arbaa Resmouka Province de Tiznit.

Article 4 : **Date d'exécution des prestations**:

Le délai d'exécution est fixé à 10 jours à compter du lendemain de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement d'exécution de la prestation.

Article 5 : Annulation du bon de commande

Si les prestations objet du présent avis n'ont pas été livrées dans le délai fixé par l'administration, comme il est sus mentionné dans l'article 4, le présent Bon de commande sera annulé le lendemain de l'expiration du délai d'exécution.

Article 6: Validation et réception de la prestation :

La réception des prestations objet du présent avis ne seront validées qu'après leur approbation par l'administration.

Article 7 : **Date et heure limites de réception des devis des concurrents**: **le** 12 NOV 2026 **à** :13h00 30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

Fait à Arbaa Resmouka LE : 10 NOV 2026

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE

Province de Tiznit
Président
5 /2
C Arbaa Rasmouka

Signé:El Hassan RIZ